

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2019-2020

LOISIRS - ADULTES



Bd Pierre de Coubertin
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE
www.asnieres-patinage.fr
club.asnierespatinage@gmail.com

NOM DU LICENCIÉ

PRÉNOM

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Date dépôt

N° Licence

Nouveau

Loc° Patins

Pointure

Photo

GRUPE

Ancien

Oui

Non

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse du licencié :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail (écrire en majuscules) :

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Nom, Prénom

Nom, Prénom

Profession

Profession

Adresse

Adresse

Téléphone

Téléphone

Mail

Mail

LICENCE

Personne à prévenir en cas d'urgence

Licence kid (Enfant < 10 ans + 1ère inscription)

20,06 €

Nom :

Prénom :

Licence fédérale

41,46 €

Lien avec le licencié :

Licence Compétition (obligatoire pour les niveaux PA et +)

66,06 €

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Extension discipline

Gratuit

1- Sous-total Licence (paiement séparé) :

Mail :

ACTIVITÉS

Sous réserve de modifications des horaires

	Heures	Tarif	Code	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
ADULTES	1h	275,00 €	AD1	20:15-21:15					
LOISIR DÉBUTANTS DÉCOUVERTE (1ère année uniquement)	1h	210,00 €	LDD1		18:15-19:15	OU (entourer le jour choisi)			10:45-11:45
	2h	320,00 €	LDD2		18:15-19:15				10:45-11:45
LOISIR DÉBUTANTS	1h	275,00 €	LD1		18:15-19:15	OU (entourer le jour choisi)			10:45-11:45
	2h	416,00 €	LD2		18:15-19:15				10:45-11:45
LOISIR AVANCÉS	2h	435,00 €	LA	18:45-19:45					12:00-13:00
LOISIR INTENSIFS A	5h	783,00 €	IA	17:30-18:30		8:00-10:00	17:45-18h45		9:45-10:45
LOISIR INTENSIFS B	4h	720,00 €	IB	18:45-20:30					12:00-14:00

Suppléments (inscription définitive après accord de l'entraîneur)

ADULTES Synchro	1h30	360,00 €	ADS					21:30-23:00	
ADULTES Compétitions (3 compet + montage programme inclus)	1h15	400,00 €	ADC				18:45-20:00		

2- Sous-total Activités :

Règlement

Mode (CHÈQUES ou VIREMENT)

€

Date

OPTIONS

Licence

immédiat

Location patins (+ Caution de 100,00 €, chèque à part non encaissé)

80,00 €

1er règlement

immédiat

Non Asniérois

20,00 €

2ème règlement

3- Sous-total Options :

3ème règlement

Total Activités + Options (2 + 3)

Suppléments

ANCV, CAF, PASS92, etc. (à préciser)

!!! INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO !!!

RÈGLEMENT

PIÈCES À FOURNIR

- Le présent dossier complété et signé avec photo d'identité
- La demande de licence FFSG complétée
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du patinage artistique datant de moins de 3 ans ou le questionnaire de santé (si un certificat médical a été fourni les précédentes saisons)
- L'attestation parentale pour le contrôle anti-dopage (dans le cas d'une demande de licence compétition seulement)
- Photocopie de la pièce d'identité pour les nouveaux adhérents
- Justificatif de domicile pour les Asniérois

ÉQUIPEMENT DU PATINEUR

- 1 paire de patin de patinage artistique (la pratique du patinage artistique ne peut se faire avec des patins de hockey ou de loisir)
- 1 paire de gants (obligatoire)
- 1 vêtement chaud et près du corps, idéalement une tenue de patinage. Pas de jeans, manteau, capuches...
- **IMPORTANT** : Les patins doivent être chaussés dans le vestiaire. Prévoir des protège-lames

NB : Une tenue "Asnières Patinage" sera proposée à tous les patineurs, ainsi qu'une veste du club obligatoire pour les sections compétition (environ 50€)

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) _____, représentant légal de l'enfant _____, autorise, en cas d'accident, les entraîneurs ou dirigeants du club Asnières Patinage à organiser le transport de mon enfant à l'hôpital et à faire pratiquer les interventions nécessaires, y compris sous anesthésies.

Fait à _____, le ____/____/____

Signature :

Le site internet <http://www.asnieres-patinage.fr> ainsi que la page Facebook Asnières Patinage ont pour objet la diffusion d'informations sur la vie du club et les manifestations organisées. Il vise aussi à créer du lien entre les patineurs et les membres de l'association. Le site est un site public. La publication de photos d'un patineur est soumise à son accord ou à celui de son représentant légal, s'il est mineur. Si vous refusez la publication de photos vous représentant vous ou votre enfant, et conformément à la législation en vigueur, les visages seront rendus flous s'ils sont reconnaissables. Dans le cas de photos de groupe, il vous appartient de nous signaler les visuels du site internet où vous désirez que soit effectué un floutage des visages.

Je soussigné(e) _____ (autorise / n'autorise pas) le club Asnières Patinage à diffuser, sur le site internet du club, des photos sur lesquelles figure (mon enfant / moi-même)

Fait à _____, le ____/____/____

Signature :

INFORMATIONS IMPORTANTES

Inscriptions

La cotisation et le coût des cours sont dus pour la saison entière.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence, de courtes maladies ou d'arrêt définitif de l'activité sportive.

Tout adhérent dont le dossier ne serait pas complet ou pas à jour de ses cotisations se verra interdire l'accès à la piste.

Déroulement des cours

Prévoir d'arriver 10 minutes avant le début des cours pour se chausser à l'intérieur des vestiaires et non au bord de la piste.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, des stages vous seront éventuellement proposés.

Les cours n'ont pas lieu les jours fériés (fermeture de la patinoire).

Certains cours pourront être supprimés en raison de manifestations ou compétitions. Pour les cours annulés suite à la fermeture de la patinoire, il sera fait en sorte que le cours soit rattrapé à un autre moment.

Les inscriptions aux tests, médailles et compétitions sont à la charge des adhérents (tarifs selon niveau et compétition).

Les cours se terminent le jour du gala de fin d'année.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. Ils ne seront définitifs qu'après les vacances de la Toussaint.

Durant les cours, les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à rester en bord de piste et doivent se tenir dans le vestiaire.

Section Synchro

L'inscription à la section « Synchro » ne sera définitive qu'après l'avis et l'accord des entraîneurs et du comité Directeur.

Le coût de la tenue de compétition est à la charge des familles (environ 50 €).

Le coût des déplacements est à la charge des familles et sera réparti au prorata du nombre de patineurs, qu'ils soient ou non présents sur la compétition.

Supplément Compétition :

Se reporter au règlement intérieur section compétition.

Assurance fédérale

Je reconnais avoir eu connaissance des garanties d'assurance de la licence de base et que l'on m'a bien proposé les options complémentaires.

Règlement Intérieur

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur consultable le jour de l'inscription. Il est téléchargeable sur le site internet du Club.

Date et signature, précédés de la mention "lu et approuvé"